

Pour aller plus loin

► L'A.N.L.C.I.

> agence nationale de lutte contre l'illettrisme

Après 15 ans d'activité, le GPLI (groupe interministériel de lutte contre l'illettrisme) cède sa place en octobre 2000 à l'ANLCI.

Cette agence est localisée à Lyon. Son conseil d'administration réunit les représentants de différents ministères (dont celui de l'éducation nationale) et organismes publics, des représentants des collectivités territoriales, deux collecteurs de taxe pour la formation professionnelle, une entreprise.

Elle a pour objet, dans le cadre de la lutte contre les exclusions définie par le gouvernement, de fédérer et d'optimiser les moyens affectés par l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises à la lutte contre l'illettrisme.

Pour plus d'informations sur les groupes de travail ouverts et les travaux en cours de l'Agence :
1 place de l'École, BP 7082 69348 Lyon Cedex
Site internet : www.anlci.fr
Tél. : 04 37 37 16 80

Dans chaque région, un chargé de mission, nommé par le préfet de région, coordonne l'action contre l'illettrisme. Il anime le CO.RE.LI, comité régional de lutte contre l'illettrisme, qui réunit les administrations d'Etat et les collectivités territoriales concernées.

Pour la région Poitou-Charentes, le chargé de mission est Patrice RIOU :
Tél. : 05 49 50 32 90
patrice.riou@gip.qualiteformation.fr

► Les partenariats

> C.L.A.S.

contrat local d'accompagnement scolaire

des centres sociaux ou d'autres organismes en lien avec l'école et le collège de leur zone, proposent des mesures d'accompagnement scolaire, péri et post scolaires, avec le soutien de la Caisse d'allocations familiales.

> J.A.P.D.

jours d'appel à la préparation de la défense

Lors de cette journée, les jeunes en difficulté grave avec l'écrit sont détectés et orientés vers les inspections d'académie (jeunes encore scolarisés), vers le réseau Mission locale / P.A.I.O. (jeunes sortis du système scolaire).

> Le G.I.P. Qualité de la formation

Pour la région Poitou-Charentes le groupement d'intérêt public (G.I.P.) "Qualité de la formation", financé par la Région et l'Etat, gère l'ensemble des ressources à destination des intervenants de la formation (formation des formateurs, information, documentation) dont ceux des formations de base et de la lutte contre l'illettrisme.
bienvue@gip-qualiteformation.fr
GIP Qualité de la formation
22 bis, rue Arsène Orillard - BP 393 86010 Poitiers
Tél. : 05 49 50 32 90 Fax : 05 49 88 73 27

> Ateliers de lutte contre l'illettrisme

Les APLIS (ateliers permanents locaux d'individualisation des savoirs) du Poitou-Charentes, dont l'action est financée par l'Etat (DRTEFP) dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, interviennent auprès des personnes en situation d'illettrisme, âgées de 17 ans et plus. Les coordonnées sont sur le site : www.aplis.org.

Services & missions

► Education Nationale

> C.A.S.N.A.V. (ex CEFISEM)

rlg.cefisem@wanadoo.fr
École élémentaire Saint-Exupéry
6 rue G. Courbet 17100 SAINTES
Tél. : 06 80 03 49 96

> S.A.I.O.

service académique d'information et d'orientation

Responsable de la M.G.I. (mission générale d'insertion de l'EN)
3 bis rue St-Pierre-le-Puellier 86000 Poitiers
Tél. : 05.49.54.71.33

Correspondants départementaux M.G.I.
cf. inspection académique du département.

> M.E.I.P.

meip@ac-poitiers.fr
5, cité de la Traverse BP 625 86022 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 50 70 75

> I.U.F.M.

www.poitou-charentes.iufm.fr
22, rue de la Tranchée 86034 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 37 45 00

> D.A.A.C.

maac@ac-poitiers.fr
5, cité de la Traverse BP 625 86022 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 50 70 56

> Z.E.P. - R.E.P.

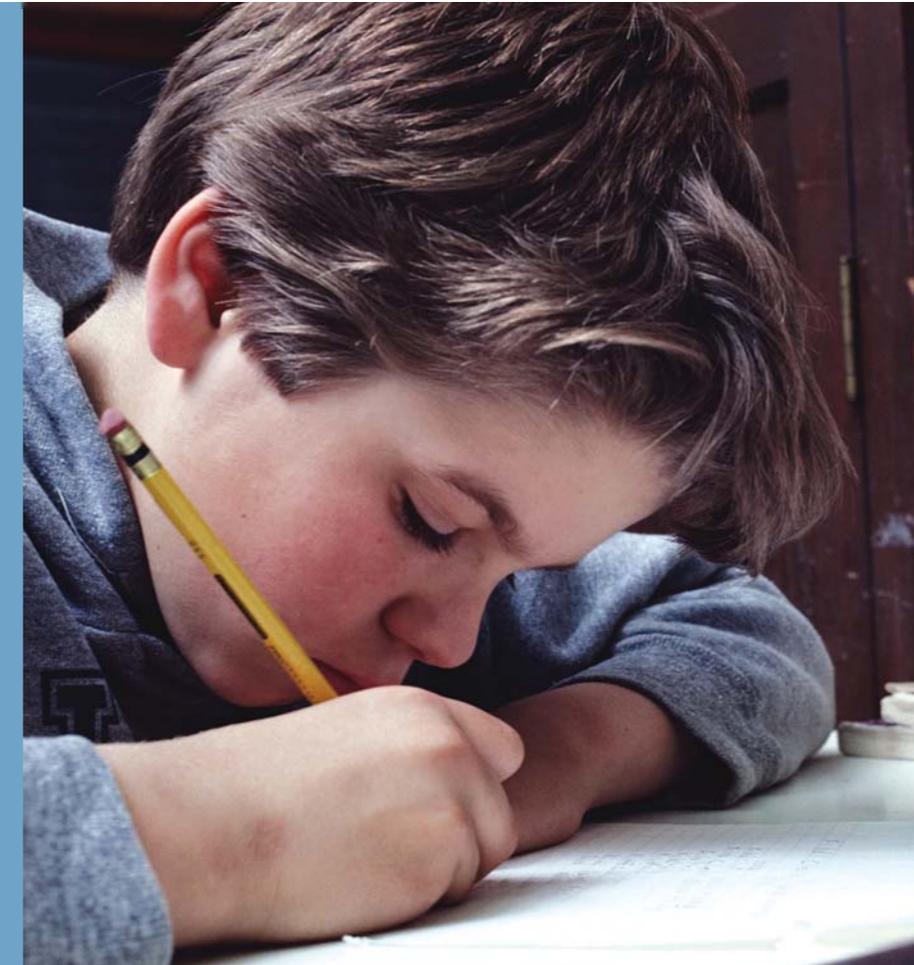
Zone (ou réseau) d'éducation prioritaire composée d'établissements et d'écoles bénéficiaires de dispositifs spécifiques et de moyens supplémentaires destinés à favoriser la réussite de tous les élèves (comportement, performances scolaires, insertion).
Correspondant académique A.I.S., classe relais, S.E.G.P.A., Z.E.P. :
M. LOOSFELD, Inspecteur d'académie de Charente Maritime.
Tél. : 05 46 51 68 00 ce.ia17@ac-poitiers.fr

> MEIP en ligne

Organigramme E.N. et autres renseignements sur
www.ac-poitiers.fr/

Le site Internet de la MEIP sur l'espace pédagogique : rubrique Illettrisme.

Conception graphique & impression : CRDP de Poitou-Charentes



M.E.I.P. Mission à l'Évaluation et l'Innovation Pédagogiques
Correspondant Illettrisme

Les élèves en grande difficulté avec l'écrit : la prévention de l'illettrisme

Les dispositifs de l'Education nationale



Des dispositifs d'aide aux élèves :

qui fait quoi ?

Légende des sigles

M.E.I.P.
Mission à l'évaluation et l'innovation pédagogiques

■ Académie

Soutien aux innovations pédagogiques, suivi du projet d'établissement.

M.G.I.
Mission générale d'insertion

■ Académie

Chaque coordonnateur départemental peut fournir différents moyens pour les jeunes qui sortent ou risquent de sortir du système éducatif sans qualification, dans le cadre du programme « Nouvelles chances » (qui s'appuie sur 3 principes : pas de solution uniforme, libérer les initiatives, agir avec des partenaires). Suivi J.A.P.D. (cf. « Pour aller plus loin

P.J.J.
Action judiciaire de la jeunesse

■ Ministère de la justice

Prise en charge et accompagnement éducatif, sur décision judiciaire, des mineurs et jeunes majeurs.

R.A.S.E.D.
Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

■ Circonscription du 1er degré

Réseau composé de psychologues, rééducateurs et maîtres spécialisés.

S.A.I.O.
Service académique d'information et d'orientation

■ Académie

Pilote au niveau de l'académie l'information, l'orientation et l'affectation.

Service médical de la promotion de la santé

■ Académie

Service repérant les déficits de la fonction verbale et non verbale.

C.A.S.N.A.V.

Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (Ex CEFISEM)

■ Académie

Intervention (information, formation, conseil, expertise...) concernant les problématiques d'accueil et de scolarisation des enfants nouvellement arrivés en France (non francophones).

C.L.E.M.I.

Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information

■ Académie

Aide les élèves à mieux comprendre le fonctionnement des médias.

D.A.A.C.

Délégation académique à l'action culturelle

■ Académie

Accompagne et aide les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre de projets culturels interdisciplinaires.

F.N.A.S.E.P.H.

Fédération nationale pour l'accompagnement des élèves présentant un handicap

Elle réunit les associations gestionnaires de services d'accompagnement à la vie scolaire.

I.U.F.M.

Institut universitaire de formation des maîtres

■ Académie

Dispensateur de formations initiale et continue.

► Structures classe ou établissement				
C.L.I.N.	C.L.I.S. et U.P.I.	C.I.P.P.A. et C.L.I.P.A.	E.R.E.A. / S.E.G.P.A.	Classes relais
<p>Classe d'initiation pour élèves non francophones. Dispositif spécifique en lycées et collèges pour les élèves nouveaux (ou primo-) arrivants.</p>	<p>Classe d'intégration scolaire (1er degré). Unité pédagogique d'intégration (2nd degré). Dispositifs d'accueil des élèves en situation de handicap.</p>	<p>Cycle d'insertion professionnelle par alternance ou Classe d'initiation professionnelle par alternance. Dispositif individualisé, ponctuel et basé sur l'alternance pour les élèves en recherche de voie professionnelle.</p>	<p>Établissement régional d'enseignement adapté. Établissement d'accueil d'élèves en difficulté scolaire avec internat.</p> <p>Section d'enseignement général et professionnel adapté. En collège (ex Section d'enseignement spécialisé). Classes d'accueil d'élèves en difficulté scolaire.</p>	<p>Dispositif en partenariat (PJJ, collectivités...) rattaché à un collège pour re-scolariser, resocialiser les collégiens "décrocheurs" ou "rejetant l'école". Internat relais possible.</p>
Intervenants	Intervenants	Intervenants	Intervenants	Intervenants
<p>► C.A.S.N.A.V. C.L.E.M.I. D.A.A.C. F.N.A.S.E.P.H. I.U.F.M. M.E.I.P. M.G.I. R.A.S.E.D. S.A.I.O.</p> <p>Service médical de la promotion de la santé</p>	<p>C.A.S.N.A.V. C.L.E.M.I. D.A.A.C. ► F.N.A.S.E.P.H. I.U.F.M. M.E.I.P. M.G.I. R.A.S.E.D. S.A.I.O.</p> <p>Service médical de la promotion de la santé</p>	<p>C.A.S.N.A.V. C.L.E.M.I. D.A.A.C. F.N.A.S.E.P.H. I.U.F.M. M.E.I.P. ► M.G.I. R.A.S.E.D. S.A.I.O.</p> <p>Service médical de la promotion de la santé</p>	<p>C.A.S.N.A.V. C.L.E.M.I. D.A.A.C. F.N.A.S.E.P.H. I.U.F.M. M.E.I.P. M.G.I. ► R.A.S.E.D. S.A.I.O.</p> <p>Service médical de la promotion de la santé</p>	<p>C.A.S.N.A.V. C.L.E.M.I. D.A.A.C. F.N.A.S.E.P.H. I.U.F.M. M.E.I.P. M.G.I. R.A.S.E.D. S.A.I.O.</p> <p>Service médical de la promotion de la santé</p>

Etablissements et écoles en Z.E.P. - R.E.P. cf. Services & missions, au dos.

► Dispositifs élèves			
Projets : maîtrise de la langue, action culturelle	Soutien scolaire : dispositifs intégrés	Programme personnalisé d'aide et de progrès	Modules
<p>Projets pédagogiques souvent interdisciplinaires visant une amélioration de l'oral, de l'écrit, développant des compétences transversales chez les élèves.</p> <p>Classe à P.A.C. : projet d'action culturelle.</p> <p>Projet innovant : développement de nouvelles pratiques pédagogiques.</p>	<p>Remise à niveau Parcours individualisés.</p> <p>Organisation de l'aide au travail personnel de l'élève, dépendant du projet d'établissement.</p>	<p>Le dispositif (B.O. du 26-11-98) prend en compte les difficultés d'élèves, en écoles et collèges, qui ne maîtrisent pas les "compétences nécessaires" à partir des évaluations* de CE2 et 6ème.</p> <p><small>* Il existe de plus les évaluations nationales en grande section et en CP pour répondre aux difficultés des élèves principalement dans le domaine du langage oral (sept. 2001).</small></p>	<p>> français langue d'accueil pour public étranger.</p> <p>> lecture.</p>
Intervenants	Intervenants	Intervenants	Intervenants
<p>C.A.S.N.A.V. C.L.E.M.I. ► D.A.A.C. F.N.A.S.E.P.H. I.U.F.M. ► M.E.I.P. M.G.I. R.A.S.E.D. S.A.I.O.</p> <p>Service médical de la promotion de la santé</p>	<p>C.A.S.N.A.V. C.L.E.M.I. D.A.A.C. F.N.A.S.E.P.H. I.U.F.M. M.E.I.P. M.G.I. R.A.S.E.D. S.A.I.O.</p> <p>Service médical de la promotion de la santé</p>	<p>C.A.S.N.A.V. C.L.E.M.I. D.A.A.C. F.N.A.S.E.P.H. I.U.F.M. M.E.I.P. M.G.I. ► R.A.S.E.D. S.A.I.O.</p> <p>Service médical de la promotion de la santé</p>	<p>C.A.S.N.A.V. C.L.E.M.I. D.A.A.C. F.N.A.S.E.P.H. I.U.F.M. M.E.I.P. M.G.I. ► M.G.I. R.A.S.E.D. S.A.I.O.</p> <p>Service médical de la promotion de la santé</p>

Le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche a affirmé avec force depuis sa prise de fonction le rôle essentiel que doit avoir l'Ecole dans la prévention de l'illettrisme. Il en fait l'une des priorités de son action.

En effet, aucun jeune ne peut assurer son avenir s'il ne maîtrise pas correctement les acquis fondamentaux et en particulier les bases du langage.

Cette plaquette recense les dispositifs, les contacts utiles de l'académie qui peuvent vous aider lorsque vous détectez un jeune en difficulté. Elle apporte des possibilités de réponses diversifiées, qui doivent vous permettre de répondre à un grand nombre de situations auxquelles vous pouvez être confrontés.

Cette mission importante nous concerne tous : je vous remercie de vous y associer.

Jean Ferrier

Recteur de l'académie de Poitiers